

OGEC GRAND ROND
Année scolaire 2020-2021
Tarifs

à conserver par la
famille

Contribution familiale :

La contribution des familles est la participation financière qui est demandée aux parents d'élèves de l'école en contrepartie de la scolarisation de leur enfant dans un établissement catholique pour couvrir les charges non prises en compte par l'Etat.

Tarifs différenciés :

REVENU FISCAL DE REFERENCE (à identifier sur votre avis d'imposition)
QF =
NOMBRE DE PARTS FISCALES (à identifier sur votre avis d'imposition)

Joindre votre avis d'imposition 2019 (sur les revenus de l'année 2018) / à défaut application du tarif E

Pour les familles vivant maritalement merci de fournir les deux avis d'imposition.

Pour les couples séparés :

-garde alternée : fournir les deux avis d'imposition

-garde exclusive : fournir l'avis d'imposition du parent payeur qui a la résidence

Grille Contribution familiale

QF	Catégorie	Tarif annuel	Tarif mensuel
Inférieur à 6700 €	A	620	62
De 6700 € à 13400 €	B	720	72
De 13401 € à 20000 €	C	820	82
De 20001 € à 26700 €	D	920	92
Supérieur à 26701 €	E	1020	102

Réductions pour les enfants scolarisés au Grand Rond St Etienne :

15% pour le 2^e

25% pour le 3^e

75% pour le 4^e

Rappel : **Avance d'inscription ou de réinscription : 100 € / élève à titre d'acompte sur la scolarité 2020/2021** (par chèque à l'ordre de l'OGEC du Grand Rond, non remboursable en cas de désistement).

*L'OGEC du Grand Rond a décidé de prendre à sa charge **l'assurance scolaire** pour tous les élèves pour l'année scolaire 2020-2021 : la Mutuelle St Christophe vous donne rendez-vous sur un « espace parent » qui sera disponible dès juin 2021 pour obtenir les informations concernant la rentrée scolaire.*

APEL : cotisation annuelle (facultative) **20.50 €** par famille.

TSVP→

Restauration scolaire :

- ½ Pension 4 jours par semaine lundi, mardi, jeudi, vendredi : **260 € par trimestre**
- ½ Pension 5 jours par semaine lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : **320 € par trimestre**

- Externat : **5.70 €/repas** LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI (*pas de repas ponctuel le mercredi*)

En cas d'absence supérieure à une semaine et sur présentation d'un certificat médical accompagné d'un courrier, le remboursement des repas non consommés sera effectué.

Possibilité d'aide de la mairie de Toulouse (dossier à retirer au secrétariat de l'établissement).

Etude/garderie :

- de 7 h 30 à 8h15 : (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) **118 € par trimestre
ou 2,50 € par présence**
- de 8h15 à 8h45 : Accueil des élèves - Gratuité
- de 16h à 16h30 : Sortie des élèves - Gratuité
- de 16h30 à 18h30 :
 - maternelle : garderie de 16h30 à 18h30 **146 € par trimestre
ou 4 € par présence**
 - primaire : étude de 16h30 à 17h30 et garderie de 17h30 à 18h30 **146 € par trimestre
ou 5 € par présence**

L'école est fermée de 16 h 30 à 17 h 30 pour raison de sécurité.

Le choix du régime de restauration scolaire ou de garderie/étude est réalisé au moment de l'inscription. L'engagement vaut pour le trimestre entier. Possibilité de changer de régime à la fin de chaque trimestre comptable 1 mois avant la fin du trimestre sur demande écrite auprès du secrétariat. 1° trimestre à compter du 01/09/2020; 2° trimestre du 07/12/2020 ; 3° trimestre du 29/03/2021.

Règlement : Les factures seront annuelles et réglées par prélèvements mensuels : 10 prélèvements d'octobre à juillet le 10 de chaque mois.

**Aucune famille ne doit être empêchée pour des raisons financières d'inscrire son enfant à l'école. Prendre contact avec le chef d'établissement.*

Le tablier de l'élève est obligatoire : **1 tablier de l'école sera offert par l'OGEC pour la rentrée 2019-2020 aux nouveaux élèves inscrits à l'école !**